

# Comité de la caisse du 10 octobre 2024

## Compte-rendu et délibérations

# Ordre du jour



## **Décision modificative N°1 au budget 2024**

Délibération n°18/2024 : décision modificative n°1 au budget primitif 2024 de la caisse des écoles

## **Diagnostic handicap QPV**

Délibération n°19/2024 : accompagnement pour un diagnostic handicap sur les quartiers politique de la ville de Chambéry

## **Approbation de subventions**

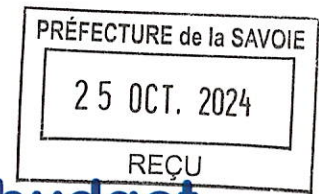
Délibération n°20/2024 : financement des postes d'animateurs été 2024

# Participants

12 membres en exercice : Thierry REPENTIN (présent), Jérémy PARIS (présent) Lydie MATEO (excusée), Gaëtan PAUCHET (présent), Marianne BOUROU (présente), Isabelle DEBREUVE (présente), Patricia FERNANDES (présente), François RAVIER (représenté par Yann BRIANCON, présent), Muhamed KQIKU (excusé), Wajih CHAABANE (excusé), Florence ZAGAGNOGNI (excusée) et Karine DA ROCHA (excusée).

**Soit 7 présents avec droits de vote.**

Autres présents, sans droit de vote : Elsa SIGUIER, Erwan HETET, Daphné BOREL, Anne DOGLIONI



# Décision modificative n°1 du budget primitif 2024

**Délibération n°18/2024 : approbation de la décision modificative n°1 au budget primitif 2024 de la caisse des écoles**

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre au Budget Primitif.

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article 1612-11,

Vu la délibération n°07/2024 du 21 mars 2024 adoptant le budget de la caisse des écoles pour l'année 2024,

Il vous est proposé de valider les virements de crédits détaillés dans le tableau de la page suivante :

BUDGET CAISSE DES ECOLES  
EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE n° 1

DEPENSES			RECETTES				
Chapitre	Nature	Libellé	Montant en €	Chapitre	Nature	Libellé	Montant en €
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>							
011	6068	Livres, jeux et matériels éducatifs pour la cité	800	74	7478	Subvention CAF cité éducative	7 000
011	6184	Achat de formations pour la cité éducative	7 500				
011	6188	Paieement ou défraiement d'interprètes, traducteurs, intervenants, formateurs, conférenciers... cité éducative	80 000				
011	617	Etudes et recherches	35 000				
		TOTAL abondement chapitre 11	123 300			Total chapitre 74	7 000
65	65734	subvention de fonctionnement Communes	- 20 000				
65	65748	subventions autres personnes droit privé	- 96 300				
		Total diminution chapitre 65	116 300				
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			<b>7 000</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>7 000</b>

Ceci étant exposé, le comité de la caisse approuve la décision modificative n°1 du budget de la caisse des écoles 2024.

Nombre de membres en exercice : 12			
Nombre de membres présents : 7			
Nombre de suffrages exprimés : 7			
VOTES :	Pour : 7	Contre : 0	Abstentions : 0
Date de convocation : 03 octobre 2024			
Présenté par le Président à Chambéry, le 10 octobre			
Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 10 octobre 2024			

## Diagnostic handicap QPV

### Délibération n°19/2024 : accompagnement pour un diagnostic handicap sur les quartiers politique de la ville de Chambéry

Lors du dernier comité de pilotage du contrat de ville, le conseil citoyen a interpellé les institutions signataires sur les difficultés rencontrées par les familles et les enfants porteurs de handicap résidant en quartiers prioritaires. Cette interpellation faisait suite au refus de financement par la politique de la ville de deux projets visant l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les maisons de l'enfance des QPV. Ce refus de la politique de la ville était motivé par la dimension de droit commun de ses projets.

Conformément à l'engagement de Monsieur le Préfet lors du comité de pilotage, l'ensemble des acteurs en charge des questions d'inclusion se sont réunis le 5 juillet dernier pour faire un diagnostic des besoins, des réponses existantes mais aussi évoquer des pistes d'amélioration dans les réponses apportées. Les acteurs ont collectivement partagé sur les besoins en matière d'inclusion sur les QPV tout en faisant le constat du peu de données et d'éléments objectivés sur les difficultés spécifiques rencontrées par les enfants et les familles au sein de ces quartiers.

A l'issue de ce premier temps de travail, le Pôle Ressources Handicap de la Savoie a été sollicité pour étudier la faisabilité d'un diagnostic sur les questions d'inclusion et de QPV.

La cité éducative de Chambéry est pleinement concernée par cette problématique et la proposition de la FOL de la Savoie correspond aux attentes exprimées par les acteurs. Le montant du diagnostic est estimé à 11 730 euros. Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Savoie apporte un cofinancement de 2 000 €.

Ceci étant exposé,

Le comité de la caisse

- 1) approuve le choix de la FOL 73 pour l'élaboration d'un diagnostic présentant les besoins spécifiques et offres en matière d'inclusion pour les jeunes de 0 à 25 ans et leurs familles sur les quartiers du Biollay et des Hauts de Chambéry ;
- 2) autorise le Président à signer le bon de commande correspondant.

Nombre de membres en exercice : 12			
Nombre de membres présents : 7			
Nombre de suffrages exprimés : 7			
VOTES :	Pour : 7	Contre : 0	Abstentions : 0
Date de convocation : 03 octobre 2024			
Présenté par le Président à Chambéry, le 10 octobre			
Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 10 octobre 2024			

## Approbation des subventions

### Délibération n°20/2024 : financement des postes d'animateurs été 2024

Le conseil stratégique de la cité éducative a émis un avis favorable au financement des projets ci-dessous.

Il vous est proposé de valider par délibération l'attribution des subventions selon la répartition suivante :

Titre	Porteur	Montant du financement accordé
Animation de rue	Chantemerle Loisirs Enfance Famille	4808 €
Animation de rue – Hauts de Chambéry	Posse 33	9269 €
Aller vers – préadolescents Biollay	Association enfance du Biollay	5225 €

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 7  
VOTES : Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0  
Date de convocation : 03 octobre 2024  
Présenté par le Président à Chambéry, le 10 octobre  
Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 10 octobre 2024

Compte-rendu établi à Chambéry,  
le 10 octobre 2024,



Signature du Président de séance :  
Thierry REPENTIN, Président de la caisse des écoles

